

Musique - 5^e secondaire

Formation obligatoire

Connaissances abordées durant l'année (maîtrise)

Tout au long de l'année, l'élève élargit son champ de connaissances en musique.

Étape 1	Étape 2	Étape 3
<p>Règles relatives à la musique d'ensemble</p> <p>Procédés de composition</p> <p>Moyens sonores, techniques</p> <p>Média, outils, techniques</p> <p>Répertoire musical et repères culturels pour l'appréciation</p> <p>Référence : Progression des apprentissages</p>	<p>Règles relatives à la musique d'ensemble</p> <p>Procédés de composition</p> <p>Moyens sonores, techniques</p> <p>Média, outils, techniques</p> <p>Répertoire musical et repères culturels pour l'appréciation</p>	<p>Règles relatives à la musique d'ensemble</p> <p>Moyens sonores, techniques</p> <p>Média, outils, techniques</p> <p>Répertoire musical et repères culturels pour l'appréciation</p>

Matériel pédagogique (volumes, notes, cahiers d'exercices, etc.)	Organisation, approches pédagogiques et exigences particulières
<ul style="list-style-type: none"> - Manuel : <i>Orchestre à Vent Moderne</i> - Partitions d'harmonie pour chaque instrument - Partitions de gammes et exercices - Chaque élève est responsable d'un instrument de musique qui lui est prêté par l'école 	<ul style="list-style-type: none"> - Théorie musicale - Choix et apprentissage d'un instrument - En classe, participer à l'harmonie - Concert de fin d'année
Devoirs et leçons	Récupération et enrichissement
<ul style="list-style-type: none"> - Pratiquer leur instrument de musique au moins trois fois par semaine hors des heures de classe - Faire des exercices de théorie musicale 	<ul style="list-style-type: none"> - La récupération tous les jours : le matin, les pauses et l'heure du dîner dans le locale de musique. - Tous les élèves peuvent participer à l'harmonie parascolaire dont les répétitions ont lieu deux midis par semaine

Musique - 5^e secondaire

Compétences développées par l'élève

Créer des œuvres musicales	L'élève compose et arrange des pièces musicales en utilisant des procédés de composition. Il exploite les éléments du langage musical et de structures. Il réalise des productions sonores et les représente graphiquement.
Interpréter des œuvres musicales 70%	L'élève joue des pièces musicales en tenant compte de leur caractère expressif. Il joue ses créations et utilise les registres de son instrument. Il lit la pièce en continuité en respectant différents éléments du langage musical. Il ajuste son jeu musical à certaines indications sonores et visuelles.
Apprécier des œuvres musicales 30%	L'élève porte un regard sur les œuvres à partir d'aspects socioculturels et sur une création de ses pairs. Il décrit les façons d'utiliser les éléments du langage musical, les moyens sonores et de techniques, les procédés de compositions, et la fonction de différents éléments de structure dans l'œuvre.

Le programme de musique comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %)		2 ^e étape (20 %)		3 ^e étape (60 %)		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin ?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin ?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
	Oui		Oui		Non	Oui